

Établissement* - Conseil d'administration du DATE*
Motion relative au projet de réforme de l'enseignement professionnel

Quelques jours seulement après le passage en force législatif et démocratique de la réforme des retraites, M. Macron poursuit ses provocations et sa politique de régression sociale en présentant son projet de réforme de l'enseignement professionnel.

Sourd à la contestation unanime (organisations de personnels, d'élèves et de parents d'élèves) opposée au premier projet de réforme, M. Macron promet :

- **l'allongement de la durée de stages** qui réduira mécaniquement le volume des enseignements généraux et professionnels en établissement scolaire. Les élèves perdront ainsi leur capacité d'adaptation ou de reconversion future.
- **la suppression de diplômes** qui ne répondraient pas à des besoins économiques immédiats et locaux (selon les desideratas du patronat local). Les filières **SPECIALITES*** du lycée **NOM*** risquent d'en subir directement les conséquences.
- **une désorganisation pédagogique complète des filières professionnelles** dont les calendriers d'examens vont être modifiés (épreuves en mars, sur le modèle de la piteuse réforme du lycée) et avec un public « mixte » comprenant toujours plus d'apprentis en entreprise (avec la volonté de proratiser le temps de travail des enseignants). Derrière la mensongère formule "Zéro décrochage", le président et son ministre organisent en réalité l'échec et la déscolarisation.
- **une rémunération cynique des stagiaires** (50 euros par semaine pour les élèves/stagiaires de terminale) intégralement financée par les deniers publics, ponctionnée sur le budget de l'Éducation Nationale et destinée à "appâter" un public souvent fragile économiquement.
- **une mise en pratique irréaliste** qui ne tient pas compte des capacités et de la volonté des entreprises pour accueillir des stagiaires dès la seconde avec une durée doublée.
- **un véritable plan social chez les enseignants** (suppression de 30.000 postes au niveau national), à qui le ministre conseille officiellement de se reconvertir dans le premier degré ou de « prendre les postes » des collègues qui enseignent actuellement en BTS.
- **un « super-pacte » proposé aux PLP** qui n'est rien d'autre que la reprise du « travailler plus pour gagner plus » reflétant un déni du travail au quotidien des personnels. Cette rémunération ne constitue en rien une revalorisation salariale mais une prime non soumise à cotisation sociale.
- **l'imposition du SNU** qui en plus d'être une volonté de caporalisation de la jeunesse, amputera deux semaines d'école aux élèves qui en ont le plus besoin.

Les personnels enseignants souhaitent mettre en garde les élèves et leurs parents et les appellent à les rejoindre dans leur opposition à cette réforme qui marque une nouvelle étape dans la casse du service public d'éducation.

*Les représentants des personnels enseignants, d'éducation et des différents services de l'**EPL***,
les représentants des élèves et des parents*

*** partie en italique à adapter**